



MAIRIE D'ESSERTINES EN CHATELNEUF

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2023
Délibération n°2023-10-006

OBJET : FOND DE SOUTIEN LFA DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

<p>Date de convocation : 17 octobre 2023</p> <p>En exercice : 15 membres Présent(s) : 11 Pouvoir(s) : 0 Absent(s) : 4</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24/10/2023</p> <p>Et son affichage</p> <p>Délibération comportant 2 page(s), 0 annexe(s)</p>	<p>Le 23 octobre 2023, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle du conseil d'ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, sous la présidence de Michel JASLEIRE</p> <p>Les membres présents en séance : Michel JASLEIRE - Stéphane POYET - Delphine IMBERT- Sébastien REYNAUD - Christophe MEUNIER - Roger GRANDPIERRE - Julien DERORY - Charles DUTOIT Hélène BALLEREY- Sébastien MORLEVAT - Carole MURE</p> <p>Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Le ou les membres absent(s) non excusé(s) : Le ou les membres excusés : Laurine SOLLE - Bernadette FOREST - Stéphane MORLEVAT – André TRUNEL</p> <p>Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil Municipal désigne Madame Hélène BALLEREY</p>
---	--

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 15 novembre 2022 approuvant le Règlement d'attribution des fonds de concours de Loire Forez agglomération au titre du fonds de soutien aux investissements communaux mis en œuvre pour la période 2023-2026,

Considérant que la commune d'Essertines-en-Châtelneuf souhaite demander la subvention du fond de soutien de LFA pour les travaux d'enrober du parking de la Maison de Santé.

(nous devrions percevoir 3 022.40 €).

L'ensemble des travaux d'aménagement du parking de la MSP comprend :

- le devis de Prat TP pour un montant de 17 558 € HT,
- le devis de Terrasolle d'un montant de 3 300 €,
- le devis de Metallerie Charra Massard de 1657 € HT,
- Le devis des espaces verts Freddy Claire de 902 € HT.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part de financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement prévisionnel joint en annexe,

Après délibération, et à l'unanimité (11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **SOLLICITE** un fonds de concours à Loire Forez agglomération au titre du Fonds de soutien aux investissements communaux (enveloppe n° 2) en vue de participer

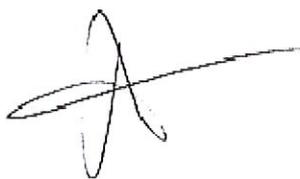
RF Montbrison
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/10/2023 042-214200891-20231023-DE_2023_10_006-DE

au financement de des travaux d'enrober et des extérieurs du parking de la
Maison de Santé à hauteur de 3 790 € maximum

- **DÉCIDE** de présenter les devis de :
 - Prat TP pour 17 558 € HT
 - Terrasolle pour 3 300 €,
 - Metallerie Charra Massard de 1657 € HT ;
 - espace vert Freddy Claire de 902 € HT.
- **AUTORISE** M. le maire à signer tous les documents nécessaires.

Essertines en Châtelneuf, le 24 octobre 2023

La secrétaire de séance
Hélène BALLEREY



Le Maire
Michel JASLEIRE



RF Montbrison
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/10/2023 042-214200891-20231023-DE_2023_10_006-DE